

NOUVEAU CAS Arbitration – Formation continue commune des Universités de Neuchâtel et Lucerne en coopération avec la Swiss Arbitration Academy

Les Universités de Neuchâtel et Lucerne ainsi que la Swiss Arbitration Academy offrent en commun une formation continue en arbitrage. Débutant pour la première fois en octobre 2013, le programme est une combinaison unique d'un enseignement académique par le cas concret et d'entraînement pratique avec des praticiens de renommée internationale.

Dans l'actuel environnement économique globalisé, l'arbitrage international s'établit comme le mode préféré de résolution des litiges entre parties originaires de juridictions différentes. Les praticiens de l'arbitrage sont confrontés au défi d'avoir affaire à des ordres juridiques et pratiques commerciales divergents, à des différences culturelles, à des barrières linguistiques et à la demande de prise de décision rapide. Par conséquent, l'arbitrage international devrait être enseigné de manière pragmatique et sur la base de ce qui est internationalement accepté comme étant les meilleures pratiques. Par ailleurs, les futurs praticiens de l'arbitrage devraient apprendre de praticiens en vue et largement reconnus avec lesquels ils ont la possibilité d'interagir personnellement.

Le CAS Arbitration est un programme intensif en arbitrage international de quatre semaines offert sur une durée de neuf mois. C'est le premier cursus qui combine un programme académique approfondi avec une analyse pratique fournie par un grand nombre de praticiens internationaux donnant des cours tout au long du programme. Ce cursus sophistiqué demande du participant une préparation approfondie pour chaque session et une participation active pendant les cours comprenant des exercices de plaidoiries sur la base de cas fictifs, des jeux de rôle de scénarios ayant trait à l'arbitrage, des sessions de rédaction pour apprendre comment rédiger des écritures et des discussions interactives sur des sujets d'avant-garde en arbitrage. Les trois institutions organisatrices sont convaincues par la méthode socratique, de sorte que le nombre de participants est limité.

Le cours s'adresse aux avocats, conseillers juridiques et autres professionnels intéressés à la résolution de litiges commerciaux internationaux.

Les participants ayant accompli la formation avec succès recevront le diplôme SAA Arbitration Practitioner (ArbP). En outre, un participant peut obtenir un «Certificate of Advanced Studies (CAS) in Arbitration – Joint Degree of the Universities of Neuchâtel and Lucerne», titre accrédité au niveau international, dans la mesure où il soumet en plus un court mémoire de recherche.

CONTACT

Pour plus d'informations sur le CAS Arbitration, voir www.swiss-arbitration-academy.ch ou contactez:

Michael Burkart, MLaw, Directeur d'études, michael.burkart@unilu.ch, tél. + 41 41 229 54 56

Prof. Dr. Daniel Girsberger, LL.M., avocat, Université de Lucerne, daniel.girsberger@unilu.ch, tél. + 41 41 229 53 30

Prof. Dr. Christoph Müller, LL.M., avocat, Université de Neuchâtel, christoph.mueller@unine.ch, tél. + 41 32 718 12 39

Daniele Favalli, LL.M., avocat, Conseiller académique de la Swiss Arbitration Academy, info@saa-switzerland.ch, tél. + 41 58 211 34 00



SWISS
ARBITRATION
ACADEMY

